

Halte Pouce à l'aide des parents de handicapés

Pouce ! Créée en 2005, l'association Halte Pouce reçoit le 2^e prix AG2R de la Solidarité. Le but de cette association est de donner du répit aux familles qui ont à charge un enfant handicapé (physique ou mental). Son service "répit à domicile" assure des gardes à domicile pour ces enfants-là, à Montpellier, Lunel, Sète et Béziers, et sur le littoral.

Se ressourcer

Les enfants handicapés ont besoin d'une présence permanente et de beaucoup d'attention. Les écoles ne peuvent pas toujours les accueillir. Ces gardes à domicile offrent aux parents qui sont dans une situation de détresse et se sen-

tent isolés un moyen de souffler, de se ressourcer.

Ce service n'est pas gratuit, mais dans les trois quarts des cas les frais de "tierce personne" sont remboursés intégralement. Ce remboursement dépend de plusieurs critères calculés par Maison départemental pour le handicap (MDPH).

Depuis l'ouverture du service fin 2006, cent cinquante à cent soixante familles en ont bénéficié. Et en 2007 quarante-deux familles ont fait appel à ce service sur Montpellier.

LIZA LENAIN

*Halte Pouce, 1620 rue Saint-Priest
34090 Montpellier
04 67 42 94 10.
halte.pouce@laposte.net*